

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2009

## **Commissions et syndicats**

Compte tenu de la période de fin d'année, peu de commissions ou syndicats intercommunaux se sont réunis

**CME (Conseil Municipal Enfants)** : le CME s'est réuni pour la deuxième fois le 18 décembre 2008. Tous les élus étaient présents. La réunion s'est déroulée en présence des élues Mmes Chalet et Chérifi et de Céline Blanlot (animatrice jeunes) qui participent à l'animation du CME.

Les réflexions ont porté en particulier sur l'ouverture des commissions à des enfants non élus, sur la communication et sur la mise en place de relations avec les personnes âgées. Sur proposition du maire, ils interviendront lors de la cérémonie des vœux.. Prochaine réunion le 5 février 09.

**Maternelle** : les tickets repas sont supprimés et remplacés par une procédure d'inscription qui semble donner satisfaction aux familles

**Ordures ménagères** : la prochaine réunion du comité syndical aura lieu le 28 janvier.

**Jeunesse** : une réunion est prévue avec St Martin de Fontenay le 13 janvier pour finaliser la convention avec l'UNCMT qui gère le centre de loisirs.

## **Point sur le PLU (Plan local d'urbanisme)**

Une réunion a eu lieu le 12 décembre avec les personnes publiques associées (divers services de l'Etat ou locaux) pour un dernier échange sur les projets de zonage et de règlement. Hormis quelques remarques de forme ou d'écriture, aucune objection sur le fond n'a été émise par l'ensemble des services présents ou représentés. Le Conseil municipal adopte les modifications de zonage du projet liées à l'impossibilité de retenir l'emplacement prévu pour les ateliers et les jardins familiaux et à la décision d'ouvrir dès maintenant l'extension de la ZAC. Le bureau d'étude va donc finaliser le projet qui sera soumis à la ratification de ces divers services. Il devrait être opérationnel à la fin du printemps

## **Choix d'un aménageur pour l'extension de la ZAC**

Les espaces de la ZAC sont potentiellement réservés pour la plupart. Aussi, compte tenu de l'attractivité du secteur, une extension de la ZAC est prévue de l'autre côté du Bd Ostéguy. Afin que toutes les études préalables (impact, loi sur l'eau, ...) soient quasiment terminées au moment de l'entrée en vigueur du PLU, une consultation a été lancée en décembre pour choisir un aménageur. Après les publicités obligatoires, 5 sociétés ont retiré le dossier mais une seule a renvoyé une offre. Il s'agit de la Shéma, actuel concessionnaire de la ZAC, elle a été retenue par le Conseil municipal.

## **Point sur le site internet**

Tous les textes devant être mis en ligne sont quasiment terminés. Une maquette sera consultable à la fin de la semaine prochaine, elle permettra d'apporter les ultimes corrections ou ajustements. Le site pourrait être ouvert au cours de la dernière semaine de janvier.

## **Informations diverses**

**Circulation des poids lourds** : une interdiction de transit pour les plus de 3,5 tonnes vient d'être prise par les communes traversées par la RD 562, les obligeant à emprunter la déviation. Cette mesure apportera une amélioration de la sécurité et plus de confort pour les riverains.

**Garderie** : du fait du nombre croissant et important d'enfants présents le soir, la garderie sera transférée dans la salle polyvalente de l'école dès la rentrée scolaire de janvier.

**Gendarmerie** : le gendarme référent de la commune viendra présenter l'action de la gendarmerie et le bilan des incidents survenus en 2008 lors du Conseil de février.

**Budget 2009** : il sera voté lors du Conseil du 5 mars, la commission finances préparera le projet qui sera examiné par le conseil de février.

**Jumelage** : l'assemblée générale du comité de jumelage aura lieu le 30 janvier à 20h30 dans la salle Revel.